



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/135

**OBJET : CONTRAT TERRITORIAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE
ET CULTURELLE – ITINÉRAIRES 2023-2024**

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 29

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date de convocation : 23 juin 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 23 juin 2023

Secrétaire de séance : Marie-Louise PRÉVOTEAU

Le 29 juin de l'année deux mille vingt-trois à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Séance en présentiel exclusivement

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Le procès-verbal du 11 mai 2023 est adopté à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	PÉREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. BORDELAIS	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	M. AULANIER
DUMESNIL Mickaël	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	E	M. BARRÈRE	LABASTHE Anne-Marie	E	Mme PRÉVOTEAU
CAUSSÉ Anne-Marie	E	M. CLAIR	MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. BARBAN
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	E	M. LEMIRE
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	E	M. TAMARELLE
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	M. DUFRANC	GIRAudeau Isabelle	E	M. CLÉMENT
AULANIER Benoist	P				

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/135

**OBJET : CONTRAT TERRITORIAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE
ET CULTURELLE – ITINÉRAIRES 2023-2024**

Vu l'article L5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3-7 « Mise en réseau des équipements et coordination des projets relatifs à la lecture publique et à l'animation socioculturelle »,

Vu la délibération n°2021/121 en date du 9 juillet 2021, relative au renouvellement du Contrat Territorial d'éducation artistique et culturelle « Chemin faisant »,

Vu le renouvellement du Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle « Chemin faisant », signé le 2 décembre 2021 par les représentants de la DRAC, de l'Éducation Nationale, du Département et de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu les réunions de la commission « Jeunesse-Citoyenneté » du 21 février 2023,

Vu l'avis du comité de pilotage du Contrat Territorial d'éducation artistique et culturelle du 3 mai 2023,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

En décembre 2021, la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) a renouvelé son engagement en faveur des arts et de la culture en signant avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de l'Éducation Nationale et du Département, son deuxième Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CoTEAC) pour une durée de 3 ans soit pour la période 2021 – 2024.

Dénommé Chemin Faisant, ce contrat a pour vocation de permettre aux jeunes (jusqu'à 25 ans) de se confronter aux arts et à la culture. Pour cela, les itinéraires proposés s'appuient sur trois piliers essentiels de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) qui s'articulent : « voir », « faire » et « comprendre ».

Les partenaires institutionnels sont membres des comités de pilotage et technique. Ils co-construisent, aux côtés de la CCM, le contenu des actions CoTEAC.

ITINÉRAIRES ARTISTIQUES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Pour l'année scolaire 2023-2024, six itinéraires artistiques sont proposés :

- Premier itinéraire « **Voyage Sensoriel** »

Cet itinéraire s'adresse aux multi-accueils, assistantes maternelles

Il s'agit d'un parcours autour de l'éveil sensoriel et la matière mené par la Cie Les Cailloux Sauvages.

- Deuxième itinéraire « **Léa et la boîte à colère** » Cycle 1

Cet itinéraire s'adresse aux écoles maternelles du territoire.

Il s'agit d'un parcours autour du chant et de la musique mené par l'association Rock et Chanson.

- Troisième itinéraire « **Voyage au cœur du vivant** » Cycle 3

Cet itinéraire s'adresse aux classes de CM1-CM2 des écoles élémentaires

Il s'agit d'un parcours autour du théâtre et sensibilisation à l'environnement mené par la Cie du Tout Vivant et la Réserve Géologique de Saucats

- Quatrième itinéraire « **Objets animés, de la réalité à la fiction** » Collège

Cet itinéraire s'adresse aux classes de 6^e et 5^e des collèges du territoire

Il s'agit d'un parcours autour de l'éducation à l'image mené par l'association Les Embobinées

- Cinquième itinéraire « **Escale graphique** »

Cet itinéraire s'adresse aux points jeunes du territoire.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/135

**OBJET : CONTRAT TERRITORIAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE
ET CULTURELLE – ITINÉRAIRES 2023-2024**

Il s'agit d'un parcours autour des arts visuels et numériques en espace public,

- Sixième itinéraire « **Marionnette et petits philosophes** »

Cet itinéraire s'adresse aux accueils de loisirs sans hébergement.

Il s'agit d'un parcours autour de la marionnette et de la philosophie mené par l'association Les Araignées Philosophes et la compagnie La Naine Rouge

- Accompagnement et sensibilisation des professionnels aux pratiques artistiques et culturelles

Cet itinéraire s'adresse aux animateurs des accueils de loisirs du territoire et aux bibliothécaires. Il s'agit d'un parcours autour de l'accès à la culture pour les enfants et adolescents mené par divers intervenants.

Et organisation d'une journée de rencontre organisée avec les différentes parties prenantes du CoTEAC sur le territoire (enseignants, animateurs, personnel petite enfance, bibliothécaires, acteurs culturels, ...) afin d'échanger sur les enjeux de l'éducation artistique et culturelle.

BUDGET PRÉVISIONNEL

La participation financière des institutions de la culture s'effectue sur une année scolaire (de septembre 2023 à juillet 2024). Les demandes de financement des actions, pour l'année scolaire 2023-2024 seront réalisables entre juin et juillet 2023.

Le financement des itinéraires artistiques sur l'année scolaire 2023/2024 est prévu comme suit :

DÉPENSES		FINANCEMENTS	
Itinéraire 1 - crèches	6 900 €	DRAC	15 000 €
Itinéraire 2 - cycle 1	9 758 €	Département	13 000 €
Itinéraire 3 - cycle 3	13 485 €	IDDAC	7 000 €
Itinéraire 4 - collège	15 274 €	CCM	27 261 €
Itinéraire 5 - ado	7 826 €		
Itinéraire 6 - ALSH	6 555 €		
Parcours de sensibilisation animateurs	2 464 €		
TOTAL	62 261 €	TOTAL	62 261 €

Ce budget prévisionnel prévoit une participation de la CCM à hauteur de 27 261 euros sur une année scolaire.

En plus des dépenses affectées aux itinéraires artistiques s'ajoutent celles au pilotage du COTEAC (poste de chargé de mission), elles sont réparties et cofinancées ainsi pour une durée d'un an :

DÉPENSES		RECETTES	
Frais d'ingénierie	41 552	DRAC	8 000 euros
		CCM	33 552 euros
TOTAL	41 552 euros	TOTAL	41 552 euros



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/135

**OBJET : CONTRAT TERRITORIAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE
ET CULTURELLE – ITINÉRAIRES 2023-2024**


Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve la programmation CoTEAC pour l'année scolaire 2023-2024,
- Prévoit les crédits nécessaires au(x) budget(s) afférent(s),
- Autorise le Président à mener toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation de la présente délibération et signer les conventions et contrats de cette programmation 2023-2024 (y compris les potentiels avenants s'y afférents).

Fait à Martillac, le 29 juin 2023



Marie-Louise PRÉVOTEAU
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu